

## LE BALISAGE DU SENTIER

Balisage par marques de peinture bleue et jaune apposées à hauteur des yeux sur différents supports, pylônes, pieux et flèches en bois, arbres, murs...

## LE CODE DU RANDONNEUR

Merci de :

- rester sur les chemins et sentiers balisés
- garder vos chiens en laisse
- respecter cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs
- rester courtois avec les autres usagers de la nature ou des chemins
- ne rien jeter et d'emporter vos déchets
- ne pas faire de feu
- observer la faune et la flore sans y toucher
- signaler toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours à la Communauté de Communes de l'Atrébatie : 03 21 59 34 59  
e-mail : [accueil@cc-atrebatie.fr](mailto:accueil@cc-atrebatie.fr)

carte IGN de référence : 2405 Ouest  
2406 Ouest

## Les Randonnées dans la Communauté de Communes de l'Atrébatie

- **Le chemin de la Vertu Bleue, 12,5 Km**  
départ de l'église d'Hermaville
- **Le chemin des Piedsentes, 9,5 ou 16 km**  
départ du château de Penin
- **Le chemin de la Charbonnière, 12 km**  
départ du monument aux morts de Villers-Châtel
- **Le sentier des Bosquets, 14 km**  
départ de la place de Chelers
- **Le chemin de la Vallée des prêtres, 5 km**  
départ de la mairie de Magnicourt-en-Comté

Pour organiser ou prolonger votre randonnée, la commission Accueil, Tourisme et Patrimoine de la Communauté de Communes de l'Atrébatie peut vous aider à trouver des lieux de restauration, d'hébergement et des idées de visites sur le territoire.

Communauté de Communes de l'Atrébatie  
81, rue d'Arras - 62690 Hermaville  
Tél. 03 21 59 34 59 - Fax. 03 21 58 62 65  
e-mail : [accueil@cc-atrebatie.fr](mailto:accueil@cc-atrebatie.fr)  
[www.cc-atrebatie.fr](http://www.cc-atrebatie.fr)



# PENIN

## Chemin des Piedsentes

16 Km - 5h  
ou 9,5 Km - 3h

"Piedsente" terme qui signifiait  
jadis chemin de traverse.



## Le chemin des Piedsentes

16 Km ou 9,5 Km

Parcours assez faciles, humides en sous-bois, qui traversent Ambrines et Villers-Sir-Simon.

**Départ du Monument aux Morts** près du château de Penin (voir panneau descriptif).

Du panneau descendre la rue d'Arras en passant devant la mairie et l'école. Sur votre droite à 200 m, Chapelle S' Roch. Continuer sur le chemin communal vers le hameau Doffines. A la fourche, prendre à gauche jusqu'au prochain croisement (avant de tourner à droite, voir l'imposante ferme de Doffines à 100 m en face de vous).

Reprendre la route vers Villers-Sir-Simon. Traverser le village et suivre la direction de Givenchy-le-Noble. A gauche à la sortie du village, monument à la mémoire des 3 aviateurs américains dont l'avion s'est écrasé en 1943.

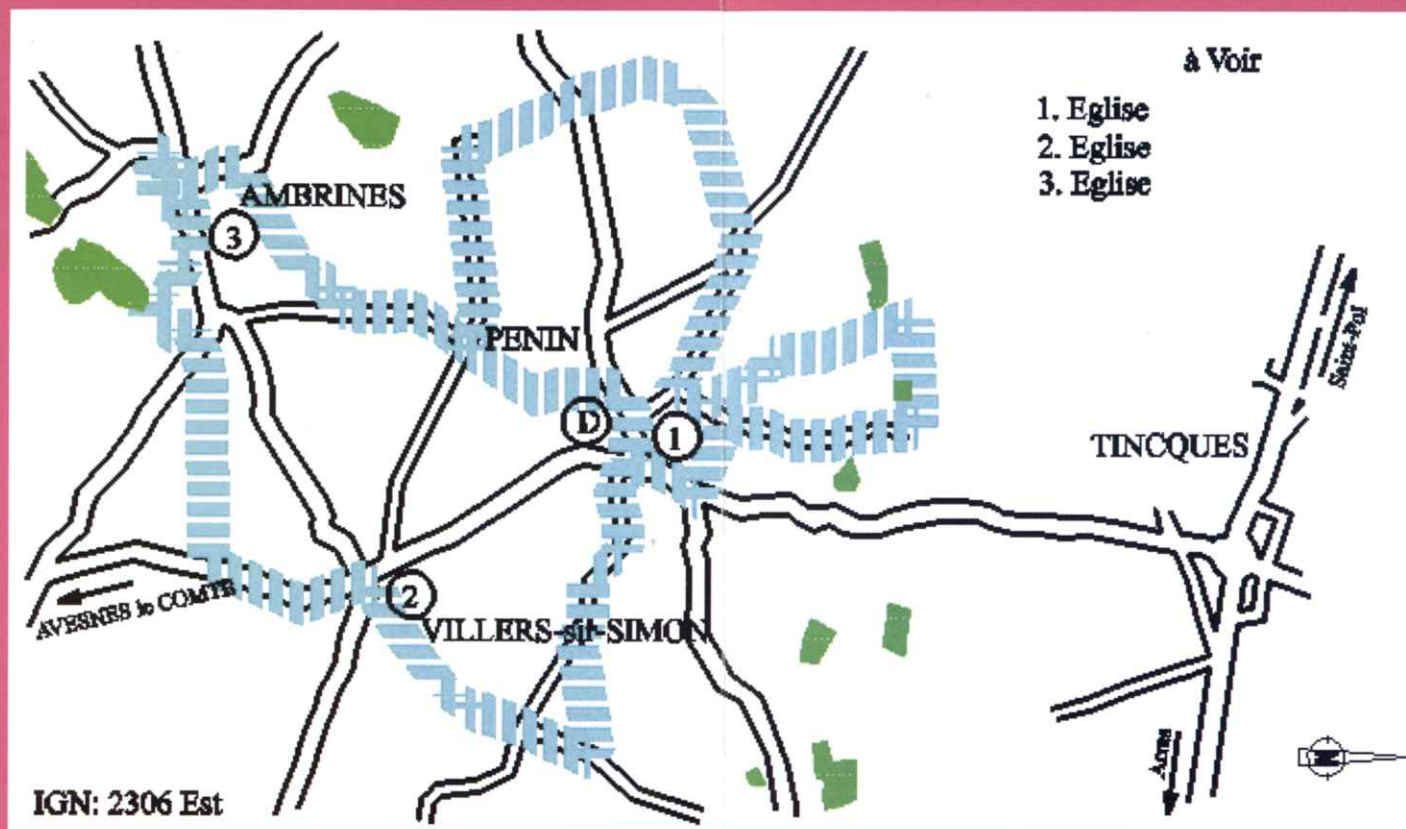
Rester sur la D77 sur 300 m et prendre la piedesente à droite jusque Ambrines.

Passer devant la chapelle ND de Bon Secours et à l'entrée du village suivre à gauche un chemin boisé.

De retour sur la D54 prendre à gauche puis à droite vers "le château" et l'église. Face au château remonter à gauche et suivre la route à droite jusqu'au prochain chemin sur la droite. Longer la piste de trot et continuer la route qui conduit à gauche vers le centre de Penin (fin de la petite boucle).

Pour la grande boucle prendre à gauche au prochain croisement et suivre ce chemin, traverser la D82 puis continuer sur le chemin boisé vers Penin. A l'entrée du village, 2 fois à gauche pour emprunter le petit raidillon qui offrira une très belle vue sur le village (église et Motte Féodale).

Rejoindre l'église de Penin.



*Quite easy walks, damp when in the woods, through the villages of Ambrines et Villers-Sir-Simon. Departure from the memorial monument located near the "château" of Penin.*

*Vrij gemakkelijke routes met soms vochtige bosgrond, die lopen door de dorpjes Ambrines et Villers-Sir-Simon. Vertrek vanaf het herdenkingsmonument nabij het kasteel van Penin.*

**Motte féodale de Penin**  
Site défensif primaire constitué d'une tour et d'une palissade de bois sur une butte de terre, une exploitation agricole se trouvait en contrebas et constituait la basse cour. L'ensemble, protégé par un profond fossé sec, était érigé par les hommes puissants du village, premiers seigneurs des lieux. Les vestiges de la motte de Penin, particulièrement bien conservés, datent du X<sup>ème</sup> siècle.